

ARGOS
association d'aide aux personnes toxicodépendantes

rapport d'activité 2010

www.argos.ch

LES MESSAGES

François Longchamp	3
Liliane Maury Pasquier	5
Hervé Durnat	7 - 8

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Centre de Jour l'Entracte	9 - 11
Résidentiel le CRMT	13 - 14
Résidentiel le Toulourenc	15 - 16
Ateliers et logistique	17 - 19
Système Qualité	20 - 21

STATISTIQUES

Statistiques générales 2010	22 - 24
Rapport de l'organe de contrôle	25 - 26

BILAN ET COMPTES

Bilan et comptes 2010	27 - 30
-----------------------	---------

LES ORGANES DE L'ASSOCIATION

REMERCIEMENTS	32
---------------	----





LES SEPT FILS PRODIGES

Plus que toute autre lutte, celle contre l'addiction est faite de quelques victoires et d'une infinité de défaites. Ce qui nous permet d'avancer, c'est la conviction que chacune de ces défaites peut aussi devenir, un jour, une des étapes qui auront conduit à la victoire.

Dans ce rapport annuel, vous lirez notamment ce paragraphe, consacré au suivi de personnes ayant quitté une résidence Argos:

- Sur les 22 personnes suivies en 2010, 2 poursuivent leur insertion dans des entreprises sociales;
- 3 ont retrouvé un travail; 1 est en apprentissage et 2 dans un processus de formation;
- 3 personnes à l'AI sont bien stabilisées et ont amélioré leur qualité de vie, une ayant un petit emploi bénévole;
- 5 traversent encore des périodes de consommation, mais maintiennent le lien avec nous;
- Les 7 personnes restantes n'ayant plus donné de nouvelles, nous ne connaissons pas leur situation actuelle.

Ces chiffres parlent mieux que quiconque du travail d'Argos, et du travail qu'accomplissent les personnes auxquelles Argos vient en aide. Ces chiffres démontrent qu'il peut y avoir une vie après l'addiction. Et ils rappellent qu'il y a, aussi, une vie pendant l'addiction.

Je suis convaincu que chaque collaborateur d'Argos, en lisant ces chiffres, pensera d'abord à ces 7 personnes «n'ayant plus donné de nouvelles». A leur détresse, à leur déception, peut-être même à leur mort.

L'Etat aussi y pense. C'est pourquoi je suis fier que Genève puisse apporter son soutien à Argos, et témoigner ainsi à ces sept personnes, à leurs proches, de l'attachement de notre république à leur destin. Ces sept personnes comptent pour nous. Lorsqu'elles auront la force de rétablir le contact et de reprendre la lutte, l'Etat de Genève et Argos les accueilleront. Et nous aurons, en les retrouvant, la joie du père qui a retrouvé son fils prodigue.

Au nom du Conseil d'Etat, je tiens à remercier le personnel, la direction et le comité d'Argos pour son travail, et à les féliciter aussi pour les efforts entrepris au cours des derniers mois pour stabiliser l'institution. ●



François Longchamp
Président du Conseil d'Etat

Buts d'Argos

Argos a pour but la création et la gestion de dispositifs destinés à la prise en charge de personnes toxicodépendantes.

Ses objectifs

- Soutenir la démarche d'abstinence et d'insertion de personnes majeures dépendantes de produits psychotropes.
- Accueillir, accompagner, traiter et orienter les personnes consommatrices qui font appel à elle.
- Agir contre l'exclusion et encourager l'insertion.
- Modifier par ses différentes actions les représentations stigmatisantes et simplificatrices liées à la toxicomanie.
- Agir dans le cadre de la politique fédérale des quatre piliers.

IL ÉTAIT UN NAVIRE

Pour Argos, 2010 a été l'année d'une **stabilisation bienvenue**. Après des années de turbulences, le contrat de prestations qui nous lie au Département de la Solidarité et de l'Emploi (DES) n'est pas étranger à la stabilité du navire Argos.

Les remous et tempêtes continuent toutefois de défier notre esquif. La **complexification des situations de vie** de nos client-e-s en fait assurément partie. Ainsi, les demandes d'admission de personnes qui ont des problèmes judiciaires et sont passées par la prison sont en très nette augmentation. Comment affronter les écueils administratifs qui, souvent, en découlent?

Parmi nos résident-e-s, il y a aussi de plus en plus de parents. Qui dit parents, dit enfants: comment et quand les accueillir à bord, c'est-à-dire les prendre en considération? Enfin, l'après-résidentiel continue de poser problème: les difficultés d'accès à l'emploi et au logement (déjà grandes pour la population genevoise en général) menace les ex-résident-e-s de rester en rade. Comment empêcher ces obstacles de couler les projets de sortie?

C'est précisément pour offrir un ancrage sécurisant (hébergement et travail) à ces personnes en fin de parcours que s'est ouverte, en 2010, une **structure semi résidentielle**. Son but: accompagner, sur un temps limité, celles et ceux qui en ont encore besoin avant de pouvoir prendre le large.

Pour assurer ce nouveau virage et maintenir sa vitesse de croisière, Argos a besoin d'un appui politique fort. Pour leur soutien, je tiens ici à remercier M. Longchamp, chef du DES, ainsi que les communes de Carouge, Jussy, Laconnex, Meinier, Meyrin Onex, Plan-les-Quates, Satigny et Troinex.

Argos ne serait rien non plus sans son équipage: les membres du comité et les professionnel-le-s, qui œuvrent au quotidien pour que les personnes toxicodépendantes du canton puissent sortir la tête de l'eau. Que chacun-e et chacun soient ici vivement remercié-e-s!

C'est forte de ce bon bilan, de ces défis à relever et de cette belle énergie qu'Argos met le cap sur 2011. ●



Liliane Maury Pasquier
Présidente
de l'Association Argos



CONSTAT POSITIF

Nous pouvons constater, au terme de cette année 2010, une bien meilleure stabilité de l'ensemble de nos activités, situation qui nous satisfait amplement en regard de l'année précédente.

Dans l'environnement si particulier qui est le nôtre, il nous faut bien reconnaître que les avancées, les progrès ou les réussites, si modestes soient-ils, participent grandement à la stabilité du système et augmentent le capital confiance de toutes et tous, proches et moins proches.

Mais la stabilité reste relative et sa fragilité est à prendre en compte dans notre analyse. Proposer de nouvelles expériences de vie, constituées de nouveaux apprentissages, n'est pas sans risque. En effet, la personne qui vit «*ce changement*» garde toujours une part d'ambivalence et parfois, il nous faut admettre son «*je vous quitte*» ou son «*je n'y arrive pas maintenant, peut-être plus tard et autrement*». Devant ces apprentissages parfois chaotiques, où la stabilité n'est pas totalement acquise, nous devons faire preuve de réserve, de patience, et renoncer aux attentes démesurées que pourrait susciter un tel processus de changement. Travailler sur nos modèles de représentations et d'actions reste le meilleur moyen d'y faire face, tout en les expliquant. Un travail qui concerne l'ensemble du processus de changement, de son entrée à sa sortie la plus aboutie.



Hervé Durnat
Directeur
de l'Association Argos

Adaptations et réflexions en cours d'année

- Dans le cadre des ateliers, marqués par le passage de témoin d'une équipe à une autre, une nouvelle dynamique s'est installée. Les questions d'évaluation professionnelle seront au centre de l'offre de la nouvelle équipe.
- Au Toulourenc, le projet «semi résidentiel» est en train de se mettre en place, accompagné d'une réflexion sur les notions d'apprentissage dans le processus de rétablissement.
- Le CRMT, de par sa position dans le dispositif du parcours d'Argos, se concentre sur les questions liées à «la gestion de la violence». Comment stabiliser un groupe qui change toutes les semaines? Comment intégrer les différents besoins découlant d'une situation individuelle dans un contexte de vie commu-

nautaire? Ce sont là quelques-uns des nouveaux défis relevés dans ce secteur, afin de mieux s'adapter à la situation de personnes en crise.

- L'Entracte, secteur ambulatoire, s'interroge sur sa capacité d'accueil et recherche un équilibre entre ses ressources disponibles et les nouvelles demandes émanant du réseau.
- La direction a été soumise à un certain nombre de contrôles: outre celui lié à notre système qualité et des audits internes et externes réguliers, elle a dû se rendre disponible durant l'été pour le contrôle de l'ICF (Inspection Cantonale des Finances). S'il est certes nécessaire d'effectuer des contrôles, nous pensons que la notion de proportionnalité doit être appliquée à notre organisation, eu égard à sa mission spécifique. Les recommandations émises seront intégrées à notre système qualité en 2011.

Perspectives

Pour conclure, soulignons qu'en général, par son travail de partenariat avec le réseau, Argos est resté au carrefour des préoccupations qui marquent le champ de l'addiction et les nouvelles approches émergentes. Un constat qui nous mène à réfléchir au développement de nos prestations, tout particulièrement dans la perspective de notre prochain contrat avec l'Etat.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activité et, à vous qui contribuez de près ou de loin à notre action, je dis ici un grand merci pour votre aide et la solidarité ainsi témoignée tout au long de cette année. ●

Si 2009 était une année exceptionnelle sur le plan statistique, nous relevons en 2010 des chiffres plus proches de ceux de 2008, avec une file active de 247 personnes et 94 nouvelles situations, dont 70% reviennent après le premier entretien.

CENTRE DE JOUR L'ENTRACTE

Les suivis «admission» représentent 24% de la clientèle

Parmi les 100 personnes qui ont souhaité intégrer un résidentiel, 53 demandes ont abouti, dont deux sous mesure pénale (art 60).

Le travail d'indication reste à nos yeux essentiel pour que les prestations des résidentiels correspondent au mieux aux attentes et objectifs du client ou de la cliente.

Indiquer signifie donc évaluer avec nos partenaires médicaux et sociaux le bien fondé d'un placement. Si nous sommes trop sensibles aux diverses pressions dont nous pouvons être l'objet, comme le sentiment d'urgence du client/de la cliente ou de son réseau, ou encore les pressions liées à un faible taux d'occupation du résidentiel, nous courons le risque de voir des séjours rapidement interrompus, peu profitables et aboutissant à la rupture du maigre lien tissé avec le ou la résident-e.

L'amélioration continue de notre collaboration avec le réseau médical hospitalier et ambulatoire nous permet d'affiner cette évaluation, tout en accélérant la procédure dans les situations jugées urgentes.

Nous avons perçu cette année une augmentation de nos tâches administratives. Deux facteurs y ont sans doute contribué. Premièrement, le non-remboursement par les caisses-maladie du traitement de méthadone pour les client-e-s en défaut de paiement, qui nous a systématiquement contraints à vérifier si l'assurance rembourserait ou non la médication durant le séjour résidentiel.

Deuxièmement, le statut légal de nos client-e-s tend à se fragiliser, en raison de difficultés à renouveler des permis de séjour, de suspension de ces permis – le plus souvent à cause d'une négligence de la personne concernée – ou de décisions administratives. C'est une réalité que nous rencontrons le plus souvent avec les personnes qui ont des problèmes avec la justice et qui ont connu des temps d'incarcération. Or, celles-ci sont en nette augmentation dans les demandes d'admission depuis deux ans (1% en 2008 et 7 % cette année).

En résumé, s'il y a des procédures simples et rapides, d'autres sont plus compliquées et nécessitent beaucoup de motivation de la part du client ou de la cliente et de la combativité de la part du travailleur ou de la travailleuse social-e d'Entracte.

Je tiens ici à remercier les collègues du service d'insertion et réinsertion de l'Hospice Général, ainsi que celles et ceux du Service d'Application des Peines, qui n'ont cessé de nous appuyer pour faciliter les entrées en traitement résidentiel. Travailler ensemble nous a permis de ne laisser aucun-e candidat-e en rade pour des raisons par trop bureaucratiques.

Les suivis «centre de jour» représentent 43%

Ces suivis sont typiquement très variés dans leur durée comme dans leur contenu. Ainsi, nous pouvons répondre à une demande d'information en quelques entretiens ou rencontrer des personnes durant plusieurs années. Ces suivis sont souvent chaotiques, en raison des difficultés que rencontrent nos client-e-s à venir régulièrement, ce qui met à mal les objectifs fixés avec eux. Afin d'avoir une meilleure visibilité dans notre travail, nous avons organisé deux journées en équipe pour évaluer les suivis de chacun-e. Ce travail nous a permis, en prenant un peu de recul et en s'appuyant sur l'avis de nos collègues, de confirmer ou parfois de réorienter notre action.

Il est à noter également que le suivi de quelques client-e-s parents nous a amené à une collaboration plus étroite avec le SPMI et, pour une situation, avec la FOJ. Ceci nous réjouit et nous sommes convaincus que ce nouveau travail en réseau est à développer à l'avenir.

Les suivis «post résidentiel» représentent 10%

Lorsque les résident-e-s quittent le CRMT ou le Toulourenc, ils et elles peuvent bénéficier d'un suivi à Entracte. Assez logiquement, ce sont celles et ceux qui ont terminé leur séjour dans de bonnes conditions qui en profitent le plus. Il est très satisfaisant de constater que l'ancien-ne résident-e redevenu-e client-e d'Entracte, en s'appuyant sur les acquis de son séjour résidentiel, continue de progresser dans la majorité des cas.

Sur les 22 personnes suivies en 2010:

2 poursuivent leur insertion dans des entreprises sociales;

3 ont retrouvé un travail; 1 est en apprentissage et 2 dans un processus de formation;

3 personnes à l'AI sont bien stabilisées et ont amélioré leur qualité de vie, une ayant un petit emploi bénévole;

5 traversent encore des périodes de consommation mais maintiennent le lien avec nous;

Les 7 personnes restantes n'ayant plus donné de nouvelles, nous ne connaissons pas leur situation actuelle.

CENTRE DE JOUR L'ENTRACTE

Equipe et formations

L'équipe n'a pas changé en 2010, mais elle a été renforcée durant 6 mois par une jeune femme bénéficiant d'un stage de l'Office Cantonal de l'Emploi. Son aide nous a été précieuse.

Nous avons également accueilli deux stagiaires IES. Tout au long de l'année, l'équipe du Centre de Jour a donc offert des prestations de formation et a été ravie de voir cette jeunesse la solliciter et la questionner.

Un collaborateur a démarré la formation de praticien formateur à l'IES. Quatre membres de l'équipe se sont formés au programme «Alcochoix +» du GREA. Enfin, deux membres ont assisté au deuxième colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes, qui se déroulait à Paris.

Une dernière nouvelle

En 2010, nous avons rejoint l'Association Partage et avons donc pu nous fournir gratuitement pour notre brunch hebdomadaire et notre repas de Noël. Ce changement bien accepté nous a permis, en plus de l'économie réalisée, de constater la capacité de solidarité d'une dizaine de nos client-e-s, qui ont participé avec enthousiasme et compétence aux deux journées de récolte de marchandises organisées par Partage.

Tout en étant satisfait-e-s du travail effectué au cours de cette année, nous savons que nous ne devons jamais nous endormir, mais rester à l'écoute des besoins des personnes souffrant d'addiction, ainsi que de leur réseau. Sur ce plan là, je sais pouvoir compter sur mes collègues d'Entracte et d'Argos et je les en remercie chaleureusement. ●

Suzanne Michaud
Responsable d'équipe



«Cette année passée laisse apparaître une destructuration grandissante de notre clientèle. Cadre de vie péjoré (augmentation des sans logis), situation de l'emploi très dure et fragilité psychique se surajoutent rapidement. La crise touche d'abord les gens les plus vulnérables et donc les toxicomanes de plein fouet, déstabilisant des personnes déjà précarisées socialement et psychologiquement.»

RÉSIDENTIEL LE CRMT

Ces deux phrases constituent l'introduction du rapport annuel du CRMT pour l'année 1994, qui se conclut de la manière suivante: *«Il nous semble important, à l'heure actuelle, d'innover dans nos pratiques en matière d'insertion socioprofessionnelle. L'accompagnement à l'insertion passe par un travail de proximité, de lien entre le toxicomane et la cité, entre les lieux de soins et la cité.»*

Quinze années plus tard, quel regard portons-nous sur nos client-e-s? Comment la situation a-t-elle évolué, et quels changements avons-nous apportés pour relever les nouveaux défis? Le constat et les propositions faits en 1994 restent extrêmement actuels, même si notre système de prise en charge a beaucoup évolué.

En 2010, si le nombre d'entrées est stable par rapport aux dernières années, les séjours ont tendance à se rallonger par rapport à 2009. Le travail est de plus en plus axé sur une prise en charge individualisée, dont les objectifs sont négociés avec les éducateurs/-trices et évalués lors des réunions de réseaux. Nous constatons globalement que nous mettons beaucoup plus l'accent sur l'acquisition de compétences sociales, pour permettre à nos résident-e-s de recréer des liens sociaux. Beaucoup plus qu'en 1994, nous devons travailler sur l'aspect «groupe»: le résidentiel implique un mode de vie communautaire, et nous constatons que les personnes accueillies ont de véritables apprentissages à faire sur ce plan. Cela signifie que l'équipe du CRMT doit être en contact rapproché avec une population très réactive d'où, parfois, des moments de découragement.

C'est là que le travail de réseau prend toute sa valeur. C'est souvent dans ces moments que le travail effectué à la fois par les résident-e-s et par l'équipe du CRMT est mis en lumière. Bien sûr, il y a toujours des écueils, des personnes qui doivent interrompre

leur séjour suite à des comportements inadéquats, mais même dans ces situations, il y a généralement des possibilités de revenir. De plus en plus, la notion d'aller-retour dans les séjours me paraît une réponse adaptée aux personnes qui ont de grosses difficultés à accepter des frustrations, un cadre et des limites, éléments favorisant la reconstruction d'une vie sociale satisfaisante. En effet, ces «pauses» – pour autant que le travail continue sur un mode ambulatoire – permettent bien souvent de se réengager, de se remotiver et d'avancer dans la démarche.

Un autre changement d'importance, par rapport à 1994, c'est le nombre de parents accueillis. En 2010, 13 personnes sur 45 (29%) sont des pères ou des mères. Il est évident que, régulièrement, la question de la présence d'enfants au CRMT se pose: quelles doivent en être la modalité et le rythme, quelle doit être l'implication de l'équipe? Autant de questions qui se posent de plus en plus souvent et, là encore, le travail avec nos partenaires intra et extra Argos prend toute son importance.

Durant l'année 2010, M. Thomas Gohl est devenu papa d'un petit Nicolas, et M^{me} Laurence Gomez, maman de Joachim, qui est venu rejoindre son grand frère. En fin d'année, M. David Gachet nous a informés de son départ, suite à sa nomination de coordinateur à Première ligne. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière. L'équipe se mobilise actuellement pour trouver des réponses adaptées à des situations de crises plus aiguës, avec des tensions plus fortes pouvant amener à des passages à l'acte. Le but: assurer la qualité de nos prestations et la sécurité de chacun-e. ●

François Hollinger
Responsable d'équipe

**RÉSIDENTIEL
LE TOULOURENC**

Après avoir stabilisé le taux d'occupation du Toulourenc (84% en moyenne annuelle), nous avons pu replacer l'institution et l'équipe dans une perspective de projet qui est, à n'en pas douter, un signe de bonne santé institutionnelle.

Comme nous le remarquons depuis quelques temps, les problèmes rencontrés par nos résident-e-s à leur sortie appellent des réponses concrètes de notre part, les projets de sortie buttant invariablement sur des obstacles dans l'accès au logement ou à l'emploi (travail, stage ou formation). Dans la réalité économique genevoise, le chemin vers l'insertion des personnes qui ont quitté le monde professionnel depuis de nombreuses années devient étroit et sinueux. Sans salaire, difficile d'obtenir un logement, et sans logement, il est difficile de tenir un emploi!

C'est donc avec cette préoccupation centrale que nous avons proposé l'ouverture d'un semi résidentiel au sein de l'institution. Mais gageons que l'avenir nous amènera à préférer une structure de type «appartement avec accompagnement social» qui soit au plein cœur de la ville! Le semi résidentiel a pour but d'accompagner, dans un temps limité (une année), des personnes qui ont encore besoin, dans leur **processus d'autonomisation**, d'un cadre de vie sécurisant sur le plan de l'hébergement ou de l'activité de travail.

L'idée principale de cette nouvelle offre semi résidentielle au Toulourenc est d'élargir notre gamme de prestations et d'optimiser l'accompagnement lié à l'intégration sociale et professionnelle de nos pensionnaires. Ce projet a aussi pour but d'améliorer l'efficacité de la gestion de notre offre, en ce qui concerne le flux et le taux d'occupation. Enfin, il permet d'offrir une nouvelle alternative, entre le «tout dedans» et le «tout dehors».

Si la question de la consommation de drogue versus le projet d'abstinence est au cœur de notre action, force est de constater que la problématique de l'addiction est d'une grande complexité. L'arrêt de la consommation pendant le séjour et la seule volonté d'arrêter ne suffisent pas: encore faut-il qu'un ensemble de conditions soient présentes et stables. C'est tout le sens du travail de l'équipe et des prestations offertes au sein du Toulourenc. Nous notons en particulier l'extrême nécessité d'apporter un fort accompagnement sur les dossiers administratifs, raison pour laquelle



nous avons augmenté la fréquence de l'atelier administratif à deux après-midis par semaine.

Depuis le milieu de l'année 2010, l'équipe éducative reconstruit un programme lié à l'acquisition de compétences sociales, qui devrait apporter à nos usagers de meilleurs outils et de meilleures performances dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle. L'idée étant de mettre l'accent sur la notion d'apprentissage de nos résident-e-s, afin qu'ils et elles développent des capacités d'action responsable, avec des droits et des devoirs.

L'équipe se mobilise autour de ces projets et de ces nouvelles prestations. Elle reste très attentive aux besoins et aux nouvelles réalités des usagèr-e-s, qui demandent un lien important, fait de sécurité, de proximité, de chaleur, mais aussi de confrontation et de cadrage. Je tiens à remercier l'équipe éducative et les résident-e-s pour leur engagement même si, parfois, nous avons l'impression de ne pas voir le bout du tunnel et qu'une rechute vient freiner l'enthousiasme général.

C'est à travers ces rencontres et cet engagement que nous créons des ancrages pour l'ensemble des résident-e-s afin que, avec Argos, ils et elles puissent dire: «la toxicomanie même la plus prolongée doit être considérée comme une situation provisoire et réversible». ●

Pierre Mancino
Responsable d'équipe

**ATELIERS
ET
LOGISTIQUES**

Le secteur des Ateliers a connu d'importants changements au sein de son équipe.

Pierre Von Siebenthal et Jean Pillod ont pris leur retraite, après respectivement 26 et 15 ans de services. Françoise Déruaz, après 27 ans de services dont les 2 dernières années et demi comme responsable des Ateliers, a souhaité orienter sa carrière vers d'autres mandats.

Vincent Zilioli et Serge Enzler sont venus rejoindre Jean-Michel Etchemaité, déjà en place. Et, en août 2010, j'ai repris la place de responsable des Ateliers et fait la connaissance de ma nouvelle équipe.

Qui dit renouvellement d'une équipe, dit changement. Rapidement, nous nous sommes attelés à la révision de la grille d'évaluation des résident-e-s participant aux ateliers. Cette nouvelle grille permet une lecture rapide des compétences, du comportement et de l'évolution du résident ou de la résidente au sein de nos ateliers. Notre évaluation s'inscrit pleinement dans l'appréciation globale faite lors des bilans de réseau, ce qui permet à l'équipe éducative de prendre connaissance de ce que fait le résident/la résidente 50% de son temps, de suivre son projet professionnel et d'avoir une vision globale de son accompagnement.

Dès son entrée en résidentiel, dans le cadre de l'*atelier administratif*, chaque usagèr-e est vu-e individuellement pour établir un point de situation sur son parcours scolaire et professionnel. Sur cette base, nous construisons ensemble un projet professionnel ou un plan de formation, en collaboration avec l'OFPC, l'OCE ou l'AI. Parallèlement, un suivi de la gestion administrative de l'usagèr-e est également mis en place. Cette prise en charge rapide permet de prendre immédiatement en compte d'éventuelles lacunes scolaires ou autres freins à la réinsertion. Il existe avant tout un grand besoin de combler des lacunes en français et en mathématique. En effet, la majorité des résident-e-s n'ont pas eu l'occasion de bénéficier d'une formation qualifiante, voire de terminer leur scolarité obligatoire. Des carences qui les empêchent, par exemple, de remplir de simples formulaires administratifs pour l'entrée en apprentissage.



L'équipe des ateliers poursuit par ailleurs ses contrats d'entretien des préaux de l'école de Troinex, et de nettoyage de la déchetterie pour la mairie. L'entretien extérieur de l'église arménienne ainsi que des mandats privés viennent compléter nos tâches hebdomadaires.

Dans le cadre de *l'atelier bois*, la construction de ruches demeure l'une de nos principales activités et quelques particuliers nous ont confié leurs meubles à rénover. De plus, la Mairie de Troinex nous a confié un mandat complémentaire, qui a permis aux usagèr-e-s de procéder à la réfection complète des bancs publics de la commune.

Pour ce qui est de *l'atelier apiculture*, nous avons pu extraire, au mois d'août, 35 kilos de miel provenant de nos cinq ruches. Cette récolte nous a permis de participer à nouveau au «marché de la ferme», où deux résidents ont tenu notre stand.

Durant mes cinq premiers mois dans cette fonction, j'ai constaté avec plaisir que les usagèr-e-s sont très motivé-e-s à participer aux ateliers. Ils et elles apprécient les différentes activités proposées, qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences, de reprendre un rythme, de se changer les idées et, surtout, de se sentir utiles.

En conclusion, j'aimerais souligner que l'ensemble de l'équipe des ateliers a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation face aux changements, et d'un grand professionnalisme dans l'accompagnement des résident-e-s. Par ces quelques lignes, je tiens à les remercier chaleureusement, et les invite à poursuivre avec le même dynamisme. Je profite également de remercier Argos pour la confiance qui m'a été accordée en m'octroyant la responsabilité de ce secteur et me réjouis déjà des challenges de 2011! ●

Sabine Zuliani

Responsable des ateliers
et de la logistique

**ATELIERS
ET
LOGISTIQUES**

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

SYSTÈME QUALITÉ Argos a continué sa route et fait face à différentes situations relatives à son pilotage.

Un travail important a été mené en lien avec l'audit de l'Inspection Cantonale des Finances. L'ensemble de notre fonctionnement a été minutieusement évalué. Cet examen nous encourage, puisqu'il a mis en évidence notre potentiel d'amélioration. Nous allons donc préciser différents éléments en ce qui concerne la gestion des risques, porter une attention particulière à notre système de contrôle interne et finaliser un code de déontologie spécifique à l'association. Cet audit nous permettra aussi d'améliorer le chapitre de notre contrat de prestations relatif aux indicateurs de performance.

Par ailleurs, nous avons initié une démarche d'audit croisé avec la Maison de l'Ancre. Cette expérience s'est avérée très positive: elle nous a permis d'aborder les aspects spécifiques des modules du référentiel de QuaThéDA propres à nos deux institutions et de mieux cerner les spécificités de nos interventions ainsi que nos approches cliniques.

Pour faire suite au travail initié avec la DGAS, nous avons rencontré sa direction afin d'affiner le tableau de bord lié à notre contrat de prestations, et plus particulièrement les indicateurs de performance.

Dans le même cadre de collaboration, nous avons pu finaliser le projet de semi résidentiel. Cette offre, certes modeste (trois places), nous permet cependant de donner un signal favorable à nos différents partenaires. A commencer par les personnes qui ont besoin de nos prestations, qui doivent s'adapter aux mutations du phénomène des addictions et du contexte socio-économique, aussi bien sur le plan du logement que des possibilités d'insertion professionnelle.

Sur le plan logistique, nous avons pu finaliser la migration informatique et mettre en place un réseau intranet de type *wiki*. Cette option nous permet désormais d'avoir un système de gestion documentaire à la fois efficient et simple à l'usage. Ce travail s'est accompagné d'une mise à jour de l'ensemble des documents de référence du système de management.

Notre audit de suivi de SQS s'est bien déroulé. Le travail avec notre auditeur s'est centré sur les aspects stratégiques et la construction de nos indicateurs. Les recommandations de notre audit de 2009 ont été suivies, qui concernaient l'analyse globale des risques et l'établissement d'une convention de collaboration avec l'Hospice Général. Tous les aspects en lien avec la procédure de gestion de la substitution ont été clarifiés, ainsi que la procédure de prophylaxie post-expositionnelle.

Pour ce qui est du suivi des améliorations, le collège de direction s'en charge dans le cadre de ses rencontres bi-mensuelles. Quant à notre revue de direction, elle nous a permis de définir les prochains choix stratégiques selon lesquels nous souhaitons établir notre futur contrat de prestations (2013-2016).

La satisfaction des personnes accueillies en résidentiel et de celles suivies en ambulatoire a été évaluée en fin d'année. L'analyse des résultats est encourageante, notamment sur le plan de la santé physique et psychique. Aux niveaux professionnel, financier et administratif, par contre, ainsi que sur le plan des relations sociales, les personnes suivies en ambulatoire rencontrent plus de difficultés. En revanche, nous constatons une très nette amélioration en ce qui concerne la gestion de l'abstinence.

En conclusion, 2010 a été une année de transition à plusieurs titres. D'une part, elle nous conduit vers le renouvellement de notre prochain contrat de prestations. D'autre part, elle nous a amenés à prendre en compte l'ensemble des changements actuels, tant au niveau de la problématique des personnes que nous accompagnons (chronicisation, comorbidité psychique et sociale) que des changements des contextes politiques, économiques et socio-professionnels.

Le sens de nos actions et des moyens que nous offrons s'inscrit dans une approche qui privilégie le lien interpersonnel au sein et à l'aide d'un fonctionnement organisationnel clair, gage d'un travail de qualité auprès de celles et ceux qui attendent de nous un accompagnement adapté à leur réalité. ●

Gérald Thévoz

Responsable système qualité

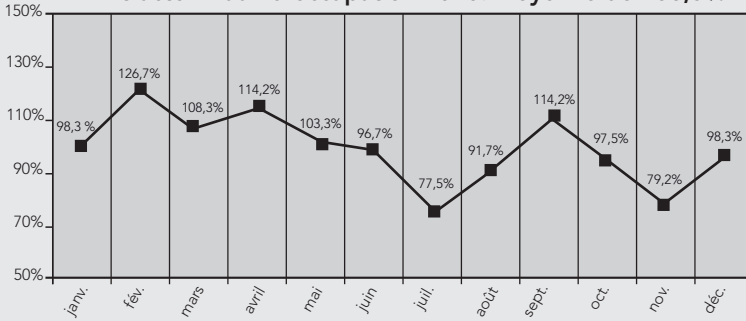
SECTEUR RÉSIDENTIEL

<i>Au 31 décembre 2010</i>			
Admissions	CRMT	TOULOUSENC	Total
Nombre de demandes	87	13	100
Séjours			
Nombre d'entrées	39	14	53
Nombre total de séjours	48	23	71
Durée moyenne de séjours	92,3	199,1	
Sorties	42	13	55
Sorties conformes	13	3	16
Sorties non-conformes	29	10	39
Séjours en cours au 31 décembre 2010	6	10	16
Taux d'occupation	73,20%	84,20%	
Journées facturées	4010	3073	

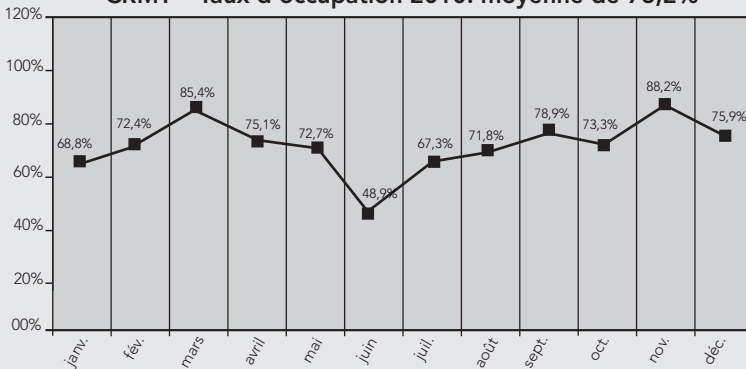
CENTRE DE JOUR

ENTRACTE	2010
Taux d'occupation	101%
Nombres contacts/jours/mois/année	12,05
Nombres entretien/jours+détails	7,33
Nombres interventions sur dossier/jours	8,5
post cures	
Nombre de post cures	22

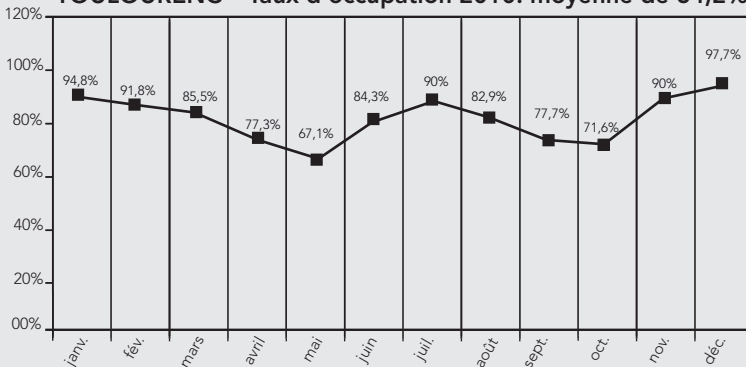
L'Entracte – Taux d'occupation 2010: moyenne de 100,5%

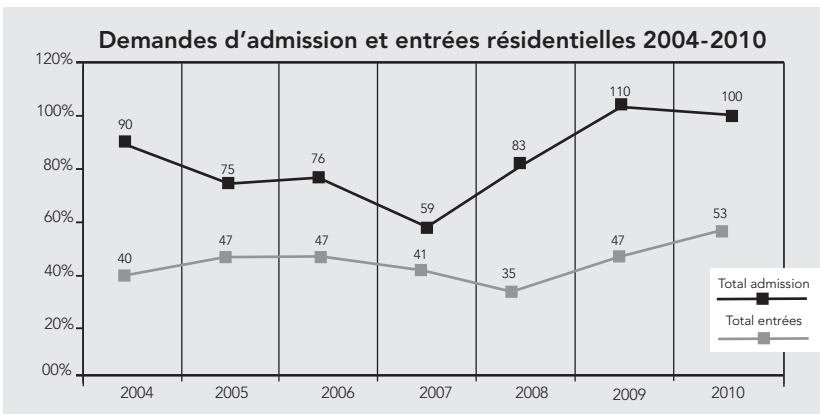
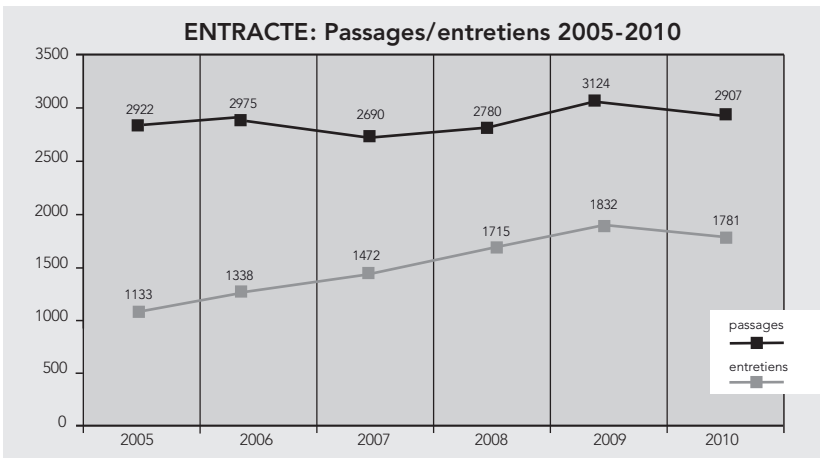
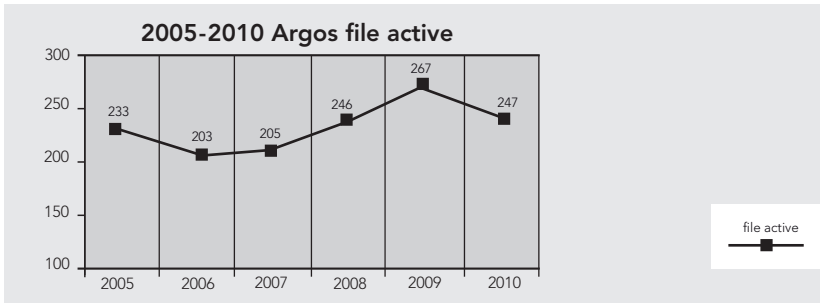


CRMT – Taux d'occupation 2010: moyenne de 73,2%



TOULOURENC – Taux d'occupation 2010: moyenne de 84,2%





Rapport de l'organe de révision
A l'Assemblée générale des associés de

**L'Association ARGOS d'aide aux personnes toxicodépendantes,
Troinex**

Genève, le 5 avril 2011
11/1f/14

BfB Société Fiduciaire
Bourquin Frères et Béran SA
Corraterie 26
CH-1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail: bfb.geneve@bfb.ch
Web: www.bfb.ch

Fondé en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joint de l'Association ARGOS d'aide aux personnes toxicodépendantes, comprenant le bilan, le compte d'exploitation (fonctionnement), le tableau de flux de trésorerie, le tableau des immobilisations, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Selon les SWISS GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

BfB

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux lois fédérales et cantonales – Loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF, LSGAF), Loi sur l'intégration des personnes handicapées (LIPH, RIPH), directives étatiques du CECl, directive transversale du 30.04.2010 – et aux statuts de l'Association.

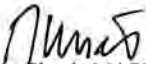
Rapport sur d'autres dispositions légales

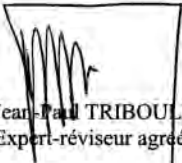
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA


Louis-Claude MASSET
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jean-Paul TRIBOULET
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan, compte d'exploitation (fonctionnement), comptes de fonctionnement analytique, flux de trésorerie, tableau des immobilisations, tableau de variation du capital.
- annexe
- rapport de performance

ACTIF	Notes	31.12.2010		31.12.2009	
		CHF	CHF	CHF	CHF
Actif circulant					
Liquidités	2.1		769'337		586'663
Parts Cades			500		500
Débiteurs	2.2	142'529		177'147	
Provisions pour pertes sur débiteurs		0	142'529	(4'400)	172'747
Débiteurs divers (IA à récupérer)			928		978
Comptes de régularisation actif	2.3		21'983		19'030
			<u>935'278</u>		<u>779'919</u>
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	2.4		42'183		58'805
			<u>42'183</u>		<u>58'805</u>
Total de l'actif			<u>977'460</u>		<u>838'724</u>
PASSIF					
	Notes	31.12.2010		31.12.2009	
		CHF	CHF	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme					
Fournisseurs	2.5		31'491		19'613
Créancier Etat de Genève (CIIS)			45'148		0
Comptes de régularisation du passif			39'738		30'735
Provision pour charges			23'108		24'800
			<u>139'484</u>		<u>75'148</u>
Capitaux étrangers à long terme					
Dette envers l'Etat de Genève	2.6		385'000		435'000
			<u>385'000</u>		<u>435'000</u>
Capital de l'organisation					
Capital de l'Association	2.7		193'422		193'422
Fonds divers			78'586		78'586
Résultats reportés			56'568		44'550
Résultat de l'exercice			124'399		12'018
			<u>452'976</u>		<u>328'577</u>
Total du passif			<u>977'460</u>		<u>838'724</u>

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010

28

	Notes	2010 Budget	2010 Effectif	2010 Ecart	2009 Effectif
		CHF	CHF	CHF	CHF
PRODUITS					
Revenus des pensions		1'249'000	1'272'351	23'351	1'021'590
Revenus des pensions CIIS		–	73'638		
Produits ateliers		28'000	21'538	– 6'463	26'981
Produits d'admission		84'000	84'000	–	84'000
Produits postcure		24'000	26'000	2'000	28'400
Revenus formation et autres		30'000	29'657	– 343	29'173
Subventions de fonctionnement					
– Etat de Genève		2'950'000	2'950'941	941	2'882'248
– Complément Etat de Genève		–	–	–	35'591
– Subvention non monétaire Etat de GE		15'000	14'138	– 863	15'763
– Communes		10'000	11'900	1'900	12'700
Cotisations membres		2'000	1'950	– 50	1'950
Total produits de fonctionnement		4'392'000	4'486'112	94'112	4'138'396
CHARGES					
Frais de personnel					
– Salaires		2'852'000	2'817'897	– 34'103	2'781'112
– Charges sociales (employeur)		530'000	513'712	– 16'288	520'135
– Formation		35'000	31'119	– 3'881	24'458
– Autres charges		2'000	4'624	2'624	1'825
Total frais de personnel		3'419'000	3'367'353	– 51'647	3'327'530
Autres charges d'exploitation					
Besoins médicaux		18'000	14'402	– 3'599	15'748
Vivres et boissons		120'000	110'991	– 9'009	93'282
Ménage, entretien, nettoyages		40'000	35'846	– 4'154	32'462
Entretien, réparations		35'000	30'794	– 4'206	18'598
Loyers		309'000	305'970	– 3'030	307'231
Eau et énergie		68'000	50'327	– 17'673	62'682
Animation et sport		51'000	32'767	– 18'233	33'228
Frais de bureau et administration		72'000	68'955	– 3'045	72'756
Prestations de tiers		65'000	72'557	7'557	71'264
Prestations d'admission		84'000	84'000	–	84'000
Frais des ateliers		25'000	32'658	7'658	18'375
Autres charges		30'000	29'468	– 532	27'835
Charges CIIS		–	45'148	45'148	–
Pertes sur débiteurs		10'000	46'129	36'129	719
Amortissements		25'000	20'434	– 4'566	27'057
Intérêt sur prêt de l'Etat de Genève		15'000	14'138	– 863	15'763
Total autres charges de fonctionnement		967'000	994'582	27'582	880'998
Résultat d'exploitation avant résultat financier, hors exploitation, exceptionnel et exercices antérieurs		6'000	124'177	118'177	– 70'132

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ANALYTIQUE DE L'EXERCICE 2009 PAR CENTRE

	2010	2009
	CHF	CHF
Résidence CRMT		
Frais de personnel	1'408'055	1'370'235
Autres charges	490'430	438'301
Total charges	1'898'485	1'808'536
Pensions	735'903	596'965
Subvention Etat de Genève	1'209'886	1'181'722
Subvention Ville de Genève	–	14'592
Autres produits	32'799	35'006
Produits hors période	–	33'549
Total des produits	1'978'588	1'861'834
Résultat de l'exercice	80'103	53'298
Résidence TOULOUSENC		
Frais de personnel	1'336'565	1'341'936
Autres charges	402'895	337'851
Total charges	1'739'460	1'679'787
Pensions	610'086	424'626
Subvention Etat de Genève	1'209'886	1'181'722
Subvention complément Etat de Genève	–	14'592
Subvention Ville de Genève	–	–
Autres produits	33'133	38'816
Produits hors période	–	33'549
Total des produits	1'853'105	1'693'305
Résultat de l'exercice	113'645	13'518
Centre de jour l'ENTRACTE		
Frais de personnel	622'733	615'359
Autres charges	101'904	105'523
Total charges	724'637	720'882
Prestations d'admissions	84'000	84'000
Post-cures	26'000	28'400
Subvention Etat de Genève	531'169	518'804
Subvention complément Etat de Genève	–	6'407
Subvention Ville de Genève	–	–
Autres produits	14'199	13'744
Produits hors période	–	14'729'00
Total des produits	655'288	666'084
Résultat de l'exercice	(69'349)	(54'798)
Résultat de l'ASSOCIATION	124'399	12'018

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE 2010

30

	2010	2009
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	124'399	12'018
Amortissements des immobilisations corporelles	20'434	33'422
Constitution (dissolution) des provisions	(1'692)	(33'595)
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	<i>143'141</i>	<i>11'845</i>
Variation des actifs circulants		
– Clients	30'218	34'699
– Comptes de régularisation actif	2'903	25'045
Variation des engagements à court terme		
– Fournisseurs		
– Comptes de régularisation passif	66'029	22'807
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	236'485	20'616
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3'812)	(20'848)
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(3'812)	(20'848)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Avance reçue de l'Etat de Genève	(50'000)	(50'000)
Flux de trésorerie des activités de financement	(50'000)	(50'000)
Variation de la trésorerie durant l'exercice	182'674	(91'464)
Liquidités au début de l'exercice	2.1 586'663	678'127
Liquidités à la fin de l'exercice	2.1 769'337	586'663
Variation de la trésorerie durant l'exercice	182'674	(91'464)

COMITÉ**Présidente**

Liliane Maury Pasquier

Vice-Président

Laurent Duruz

Trésorière

Patrizia Breitenstein

Membres

Line Restellini

Christophe Mani

Christian Frey

Denis Berdoz

DIRECTION

Route de Troinex 68 • 1256 Troinex

Tél. 0041 22 809 62 62

Fax 0041 22 809 62 52

www.argos.ch

direction@argos.ch

Directeur

Hervé Durngat

Assistante

Candy Mesnard

Comptable délégué

Bernard Lambert

COMMISSION DU PERSONNEL

Salvatore Marano, Président

Christine Deladoey

Marion Ravussin

Hélène Biannic

TEAM QUALITÉ

Gérald Thévoz

Candy Mesnard

EQUIPE DE L'ENTRACTE**Responsable**

Suzanne Michaud

Educateurs/trices

Carole Durngat-Burri

Pascal Dupont

Gérald Thévoz

Salvatore Marano

EQUIPE DU CRMT**Responsable**

François Hollinger

Educateurs/trices

Hélène Biannic

Christine Deladoey

Sabrina Egger

David Gachet

Laurence Gomez-Boneta

Jean Pilliod (départ 31.08.10)

Marion Ravussin

Richard Zalisz

Thomas Gohl

Veilleurs/euses

Geneviève Chable

Serge Boulaz

Brigitte Lang

EQUIPE DU TOULOURENC**Responsable**

Pierre Mancino

Educateurs/trices

Suzanne Barras

Annick Campart

Marie-France Horber

Heinz Hubler

Madeline Fluckiger

Frederic Ulmer

Ann Tharin

Olivier Wicht (départ 30.04.10)

Veilleurs/euses

Samir Colomb

Serge de Meuron (départ 30.06.10)

Sandra Wanner

Dafna Salazar

EQUIPE ATELIERS - LOGISTIQUE**Responsable**

Sabine Zuliani

Françoise Déruaz (départ 31.08.10)

Jean-Michel Etchemaité

Pierre Von Siebenthal (31.08.10)

Jean Pilliod

Vincent Zilioli

Serge Enzler

*Institution certifiée QuaThéDA et ISO 9001 – 2000

Nous exprimons nos remerciements :

- Au Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) pour le soutien qu'il apporte à notre activité depuis plus de 30 ans.
- Au Service des sports de la Ville de Genève pour la mise à disposition des installations sportives.
- A la commune de Troinex pour le soutien qu'elle manifeste à notre résidentiel Toulourenc et à l'offre de travail à nos résident-e-s.
- A l'Eglise arménienne pour l'offre de travail à nos résident-e-s.
- Aux communes de Carouge, Jussy, Laconnex, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Satigny.
- Médecine communautaire
- Madame Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale
- Dons anonymes
- Membres de l'Association

Ces remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui de près ou de loin soutiennent notre action.

Les personnes suivantes ont collaboré à la réalisation de ce rapport :

Liliane Maury Pasquier, présidente
Hervé Durnat, directeur
Pierre Mancino, Sabine Zuliani,
François Hollinger, Suzanne
Michaud, Gérald Thévoz,
Candy Mesnard.

Réalisation technique :

Fondation Foyer-Handicap ;
secteur micro-édition
du Petit-Lancy,
Roberto Sebastião, Jean-Claude
Blanc.

Conception de la couverture:
Gita Gojani.

CRMT
Centre résidentiel
à moyen terme
Chemin du Bois-des-Arts 38
1226 Thônex
Tél. 022 869 18 80
Fax 022 869 18 81
crmt@argos.ch

Toulourenc
Centre résidentiel
à long terme
Route de Troinex 68
1256 Troinex
Tél. 022 784 20 67
Fax 022 784 36 97
toulourenc@argos.ch

ARGOS
Direction
Route de Troinex 68
1256 Troinex
Tél. 022 809 62 62
Fax 022 809 62 52
direction@argos.ch
CCP 12-18006-2

Ateliers et Logistique
Route de Troinex 68
1256 Troinex
Tél. 022 809 62 62
Fax 022 809 62 52
ateliers@argos.ch

L'Entracte
Centre de jour
Avenue de Chamonix 5
1207 Genève
Tél. 022 735 85 35
Fax 022 700 04 74
entracte@argos.ch